

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/224/F/2018-2019 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE A L'ONPR

Date de publication: le. 28./03./2019

Date d'ouverture des offres: le. 17./04./2019

1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR en sigle) invite, par la présente relance d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture du matériel informatique à l'ONPR.

2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture du matériel faisant objet du présent Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR, exercice 2018-2019. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Le marché est fait d'un seul lot : Matériel informatique.

5. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 45 jours calendaires maximum à partir de la réception de la lettre de commande dûment signée.

6. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 155 à 158 de la Loi n°1/04 du 29janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de service.

7. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du/...../2019 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°1123/151 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB au nom de l'OBR. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres sera adressée au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR ; Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187, Tél: 22276229, B.P : 3079 Bujumbura II.

8. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie bancaire d'un montant d'un million de francs burundais (1.000.000 FBU).

9. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les formulaires de soumission types sont inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le format et les dispositions doivent être respectés.

Les offres rédigées en quatre exemplaires dont un original et trois copies marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe fermée. L'enveloppe portera la mention «*Offre pour la fourniture du matériel informatique à l'ONPR*» - A n'ouvrir qu'en séance publique ».

10. Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR au plus tard le 17/04/2019 à 9 heures précises et doit être enregistrées.

11. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90 jours calendriers à compter de la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 17/04/2019, à 9 heures 30 minutes précises dans la salle des réunions de l'ONPR.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics, peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport sur le déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document des présences qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres qui sera contresigné par

tous les soumissionnaires présents et transmis à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

13. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont spécifiées dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres(RPAO) et sont :

a. Pour l'offre technique

- Les bordereaux d'achat du DAO portant son numéro ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée en original par les services de l'OBR et en cours de validité ;
- L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS du Burundi et en cours de validité ;
- Le certificat d'immatriculation fiscal (NIF);
- L'attestation original de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité ;
- Une adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Les copies des statuts et du registre de commerce du soumissionnaire.
- La garantie bancaire de soumission suivant le modèle du DAO ;
- Les spécifications techniques des fournitures.

b. Pour l'offre financière

- La soumission suivant le modèle du DAO ;
- Le bordereau des prix unitaires suivant le modèle du DAO ;
- Le devis quantitatif et estimatif suivant le modèle du DAO ;
- Le délai de livraison des fournitures.

NB : Les documents scannés ne sont pas autorisés

14. Adresse

Quartier ROHERO I, Chaussée PL RWAGASORE, n°187 Tél: 22276229, B.P : 3079 Bujumbura II. Site web : www.onpr.bi

Fait à Bujumbura, le 25/03/2019

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ONPR

BAGORIKUNDA Valentin

